

CAP Carrossier Automobile

(RNCP37601)



Le CAP Carrossier automobile forme des carrossiers de premier niveau ayant pour vocation de remettre en état un véhicule accidenté. Il collecte les informations (orales, ordre de réparation), prépare les interventions sur le véhicule, dépose, répare et repose les éléments de carrosserie. Il prépare la mise en peinture, exécute un contrôle final.

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Français
- Histoire géographie
- E.M.C. (enseignement moral et civique)
- Mathématiques / Physique Chimie
- Education physique et sportive
- P.S.E. (prévention santé environnement)
- Langue vivante (anglais)
- Arts appliqués et culture artistique



NATURE DU DIPLÔME

Le certificat d'aptitudes professionnelles (CAP) est un diplôme du Ministère de l'Education nationale



DUREE ET PRÉREQUIS

Il se prépare en deux ans après la classe de 3ème.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Intervention et réparation sur un élément.
- Préparation des fonds et des surfaces avant peinture.
- Intervention sur les éléments inamovibles et les vitrages.

VALIDATION DU CAP PAR DES CONTROLES EN COURS DE FORMATION (CCF).

STATUT APPRENTI (jeunes de 15 à 29 ans)

MODALITÉS

Votre formation se déroule en alternance (2 semaines en entreprise, 1 semaine en Centre de Formation d'Apprentis (CFA)), sur une durée variable selon le diplôme préparé. Un contrat d'apprentissage est conclu entre l'entreprise, le CFA et vous, futur apprenti. Un maître d'apprentissage est désigné comme étant votre référent au sein de l'entreprise et vous suit dans votre apprentissage.

RÉMUNÉRATION (sous réserve de l'évolution de la réglementation)

Dans le cadre du contrat vous avez le statut d'apprenti et êtes donc rémunéré. Votre rémunération dépend de votre âge, de l'année de formation et de la qualification visée. Elle correspond à un pourcentage du SMIC. (base SMIC brut 35h/semaine).

	1ère année	2ème année	3ème année
	% du SMIC		
Moins de 18 ans	27 %	39 %	55 %
18/20 ans	43 %	51 %	67 %
21/25 ans	53 %	61 %	78 %
26 ans et +	100 %		



ET APRÈS ?

- Le CAP Carrossier automobile permet un accès direct à l'emploi.
- Une poursuite d'étude vers :
 - CAP Peinture automobile en 1 an
 - BAC PRO carrossier peintre automobile
 - TFP Peintre confirmé
 - TFP Carrossier peintre.
- La pratique professionnelle ou la poursuite d'études vous permettront d'évoluer vers d'autres métiers.

EVOLUTIONS POSSIBLES

- Carrossier peintre automobile
- Chef d'équipe atelier



www.metiersdelauto.com

www.cfacarrosserie74.com